NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8302015 - Site des Grivaldes

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8302015

1.3 Appellation du site

Site des Grivaldes

1.4 Date de compilation

30/04/2001

1.5 Date d'actualisation

18/06/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/11/2013
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 30/01/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033995593&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,55278°

Latitude : 44,73611°

2.2 Superficie totale

510 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne
73	Midi-Pyrénées

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
12	Aveyron	35 %
15	Cantal	65 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
15089	LADINHAC
15093	LAPEYRUGUE
12166	MUROLS
12226	SAINT-HIPPOLYTE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4030 *Landes sèches européennes*		0,81 *(0,16 %)*		G	D			
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		4,79 *(0,94 %)*		G	C	C	B	B
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		0,4 *(0,08 %)*		G	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	3,91 *(0,77 %)*		G	D			
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	0,36 *(0,07 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	*Lucanus cervus*	p	1	1	i	C	G	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	132	170	i	R	G	C	B	C	B

M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	5	5	i	R	G	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p	1	1	i	V	G	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	r	49	70	i	R	G	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p	1	1	i	V	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	r	85	85	i	R	G	C	C	C	C
M	1355	*Lutra lutra*	p	1	1	i	R	G	C	B	C	B
F	5316	*Cottus duranii*	p			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Falco peregrinus*	2	5	p	R						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15 %
N19 : Forêts mixtes	75 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Gîtes artificiels (8 granges, 3 maisons) correspondant à des gîtes de reproduction ou d'estivage.

La superficie totale du site (territoire de chasse et de transit compris) représente 530,9 ha.

Cette ZSC est répartie sur les communes de Ladinhac et Lapeyrugue dans le Cantal, Murols et Saint Hippolyte dans l'Aveyron, à des altitudes comprises entre 270 m et 620 m entre l'aval et les pentes les plus hautes qui encadrent le Goul, une rivière issue de sources montagnardes contrariée dans le site par un barrage hydroélectrique, qui apporte néanmoins une diversité étonnante de milieux. Le site est essentiellement composé de forêts mélangées de feuillus (majoritairement des chênaies et châtaigneraies) et de résineux (en plantation ou en pinèdes spontanées), couvrant les versants escarpés du Goul. 75 % de la superficie du périmètre est forestière.

Plus localement, des prairies occupent les reliefs moins pentus ; elles sont fauchées et/ou pâturées, parfois abandonnées. Les espaces agricoles représentent seulement 15 % du site. Ces deux grands types de milieux sont les habitats de chasse des chauves-souris.

Le périmètre inclut également des hameaux de quelques maisons (Molèdes, le Mas) et de nombreux écarts en fermes constituées de nombreux bâtiments (granges, étables, four, appentis) comme à PlaineCoste, aux Grivaldes, aux Aurières, à Rochechaffraix, au Batut, aux Cazottes

On note ça et là quelques escarpements rocheux où sont localisées des landes sèches à Callune et Bruyères, qui sont, comme les ripisylves signalées, des habitats d'intérêt européen.

Un réseau important de chemins de randonnée sillonne le site Natura 2000, partant des hameaux pour descendre dans la vallée et remonter sous le couvert des châtaigniers; son entretien est favorisé par l'activité d'un centre équestre.
La Loutre d'Europe est une des trois autres espèces de l'Annexe II recensées sur le site; sa présence est ancienne sur le Goul particulièrement à l'aval du barrage, qui constitue un frein à ses circulations vers l'amont, mais ne rend pas impossible les échanges puisque une population est présente au delà. Les habitats rivulaires, notamment en queue de barrage, sont particulièrement propices à sa présence et sa tranquillité. Le Chabot est une autre espèce de l'Annexe II qui bénéficie de l'attractivité de la rivière.
Le Lucane cerf-volant possède une bonne répartition et probable densité élevée sur le site du fait d'un état des peuplements feuillus qui lui est favorable.

Vulnérabilité
: Des risques concernant la disparition de gîtes (changement d'affectation #logement dans les granges; travaux dans les combles ou obturation des entrées
) ou l'altération de territoires de chasse (enfrichement des prairies, des sous-bois clairs; coupes rases, changement de peuplements #enrésinement ; intensification des pratiques défavorables aux insectes proies
) sont perceptibles.

4.2 Qualité et importance

Site de reproduction majeur pour le Grand Murin (un des deux seuls gîtes de reproduction connu dans le Cantal, un des rares du Nord Aveyron) en situation isolée et zone de sympatrie avec le Petit Murin, dont les premières colonies connues au Sud sont distantes de plusieurs dizaines de kilomètres.

Site de reproduction majeur pour le Petit Rhinolophe en métapopulation de niveau départemental pour le Cantal et l'Aveyron. Le site accueille 18 espèces de chiroptères (dont 6 de l'Annexe II et 12 de l'Annexe IV) sur un cortège de 27 pour le Cantal et l'Auvergne.
Il est un corridor écologique majeur pour la pénétration vers le c#ur du Cantal, et comme lien entre les populations animales (notamment de chiroptères) dont d'autres bastions sont connus en amont (Coteaux secs de Cros- de-Ronesque et de Raulhac, SIC FR 830 1061) et en aval (Haute vallée du Lot entre Espalion et Saint-Laurent d'Olt et gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul, SIC FR 730 874)

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
L	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

BEC J. ; 2000. Projet de site Natura 2000 # habitats à chiroptères # expertise en vue de la désignation de sites dans le Cantal. DIREN Auvergne & Alter Eco; 20p.

BEC J. & REGNIER M-C.; 2011. Document d'Objectif Natura 2000, site des Grivaldes #FR 830 2015. DREAL Auvergne # Alter Eco & CEN Auvergne.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Désignation du site comme ZSC par arrêté ministeriel du 13/04/2007 - JO n°106 du 6/05/2007

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Alter Eco

Adresse : La Cornélie 15600 Rouziers

Courriel : administ@altereco-env.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8302015
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548591/2011-document-d-objectifs-natura-2000-des-gites-de-chiropteres-du-cantal-fr8302014-fr8302015-fr83020

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation